

LES FORMATIONS

DU logement D'insertion

2026

fapil

Fédération
des Associations
et des Acteurs
pour la Promotion
et l'Insertion par
le Logement

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée
au titre de la catégorie
d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Avant-propos

Face à une crise du logement toujours plus profonde, les associations du réseau Fapil demeurent en première ligne pour accompagner celles et ceux qui cherchent une place digne dans notre société. Leur engagement quotidien redonne sens, stabilité et espoir à des milliers de personnes fragilisées.

C'est pour soutenir cette action essentielle que la Fapil propose un large programme de formations. Pensées à partir des besoins exprimés sur le terrain, elles visent à consolider les savoirs, développer les compétences et stimuler la capacité d'innovation de chacun. Les thématiques retenues pour 2026 traduisent la richesse et la complexité de vos missions : gestion locative adaptée, accompagnement social, accès aux droits, transition écologique, ou encore prévention des situations de vulnérabilité extrême.

Ces temps de formation sont aussi des espaces d'échanges, où se construisent des réponses collectives et solidaires. Ensemble, nous faisons progresser nos pratiques et renforçons la qualité du logement d'insertion.

Autre nouveauté cette année : l'ensemble des formations est désormais regroupé sur un site dédié, hébergé sur la plateforme Digiforma. Cette évolution apporte plusieurs avantages : inscription en ligne, suivi des demandes facilité, espace apprenant pour les stagiaires, envoi automatisé des documents, etc.

Je vous invite à explorer ce catalogue comme un outil au service de vos engagements et de notre ambition commune : permettre à chacun d'habiter dignement.

Thierry Debrand,
Président de la Fapil



METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Pour toutes les informations et les inscriptions, rendez-vous sur :

fapil.catalogueformpro.com

INITIATION AUX PATHOLOGIES DU LOGEMENT

29 au 30 janvier [visio]

28 au 29 septembre [visio]

LA GESTION DES SINISTRES D'ASSURANCE HABITATION

19 janvier [visio]

13 octobre [Lyon]

OBLIGATIONS, RESPONSABILITÉS ET DEVOIR DE CONSEIL DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER (LOI HOGUET)

20 et 22 janvier après-midis [visio]

20 et 22 mai après-midis [visio]

16 et 18 septembre après-midis [visio]

2 et 4 décembre matins [visio]

LES RISQUES DE DISCRIMINATION DANS LE LOGEMENT

23 janvier matin [visio]

16 octobre matin [visio]

LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS EN INTERMÉDIATION LOCATIVE

5 et 6 février [Paris]

LE MANDAT DE GESTION FAPIL PAS-À-PAS

10 février après-midi [visio]

16 juin matin [visio]

9 octobre après-midi [visio]

LE BAIL D'HABITATION : RÉGLEMENTATION ET ACTUALITÉS

9 au 10 mars [Paris]

18 au 19 novembre [Lyon]

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

12 au 13 mars [Paris]

LA GESTION DES RÉPARATIONS LOCATIVES ET DE L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

23 au 24 mars [visio]

6 au 7 octobre [Paris]

LES ÉTATS DES LIEUX

30 au 31 mars [visio]

2 au 3 novembre [visio]

LA GESTION DES CHARGES RÉCUPÉRABLES

7 au 8 avril [visio]

5 au 6 octobre [visio]

LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES DE L'IMMOBILIER

18 mai matin [visio]

18 mai après-midi [visio]

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE EN LOCATION / SOUS-LOCATION : DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES (CADRE JURIDIQUE)

18 au 19 mai [Lyon]

24 au 25 septembre [Paris]

LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (INITIATION)

21 au 22 mai [Paris]

NOUVEAU

TRACFIN : LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

1^{er} et 4 juin matins [visio]

LA COMPTABILITÉ-GÉRANCE

17 novembre [visio]

PRODUIRE DES LOGEMENTS EN MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

Pour toutes les informations et les
inscriptions, rendez-vous sur :

fapil.catalogueformpro.com

LA FISCALITÉ DES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION ET LA LIVRAISON À SOI-MÊME

27 janvier [Paris]

ENVIRONNEMENT ET FONDAMENTAUX DE LA MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION : INITIATION

29 janvier [Paris]

MONTAGE D'OPÉRATION EN MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION : APPROFONDISSEMENT

23, 24, 25 mars [Paris]

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DES ORGANISMES MOI

10 au 11 juin [Paris]

LA PASSATION DE MARCHÉS DES ORGANISMES DE MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

1er au 2 octobre [Paris]

ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

LE COUPLE ET LES RAPPORTS LOCATIFS : FOCUS SUR LES SÉPARATIONS ET LES VIOLENCES CONJUGALES

2 février [visio]

4 novembre [visio]

DALO : LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

19 et 20 mars + 5 mai [visio]

3 et 4 novembre + 8 décembre [Lyon]

L'INTERVENTION SOCIALE À DOMICILE

26 au 27 mars [Paris]

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU LOGEMENT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

31 mars matin + 2 avril matin + 23 avril matin [visio]

INNOVER EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE : MODULE 1 : INTRODUCTION À LA MÉTHODE €CONOVIE®

2 et 3 avril + 4 juin matin [Paris]

FORMATION B.A.BA. : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

26, 27, 28 mai [Paris]

LES SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ « SAVOIR REPÉRER, INTERVENIR ET ACCOMPAGNER »

28 au 29 mai [visio]

9 au 10 novembre [Lyon]

COMPRENDRE LES MODES D'HABITER EN SITUATION D'INTERCULTURALITÉ

4 au 5 juin [Paris]

PRÉVENIR ET GÉRER LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

12 au 13 octobre [Paris]

INITIATION À L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL ET COLLECTIF (ÉQUIPES SOCIALES)

5 et 6 octobre + 30 novembre + 1^{er} décembre [Lyon]

INITIATION À L'APPROCHE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS FORMATION-ACTION (ÉQUIPES CADRES)

14 et 15 octobre + 2 et 3 décembre [Paris]

L'ACCÈS AU PARC HLM : LE CADRE JURIDIQUE

15 octobre matin [visio]

INNOVER EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE - MODULE 2 : CONCEVOIR/CONSTRUIRE DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT ET/OU DE COMMUNICATION DÉDIÉS AU TRAVAIL SOCIAL

30 novembre au 1^{er} décembre [Paris]

LA SANTÉ MENTALE ET LE LOGEMENT

devis sur demande, uniquement en intra

LES ASPECTS TECHNIQUES DU LOGEMENT

devis sur demande, uniquement en intra

LES ESSENTIELS

Pour toutes les informations et les inscriptions, rendez-vous sur :

fapil.catalogueformpro.com

INITIATION À LA GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

17 mars après-midi [visio]

13 octobre matin [visio]

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

10 novembre [visio]



Qui sommes-nous ?

La Fapil fédère près 140 associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur de l'accès et du maintien dans le logement de personnes en situation de précarité.

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- Accompagner les personnes
- Produire des logements de qualité et abordables
- Assurer une gestion locative adaptée

Notre fédération apporte un soutien opérationnel à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

La Fapil s'appuie également sur ses unions régionales en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Fapil reçoit le soutien :

- du Ministère chargé du logement
- de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)
- de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

En savoir plus >> www.fapil.fr/la-fapil/qui-sommes-nous



Le centre de formations Fapil

Centre de formation agréé, la Fapil forme les adhérents et les réseaux partenaires aux métiers du logement d'insertion. Toutes nos formations sont destinées à former des associations et acteurs à but non lucratif dont l'objectif est l'insertion des personnes, la lutte contre la pauvreté et le respect du droit au logement.

Le catalogue de formation est articulé autour de trois grands axes :

- L'accès au droit et l'accompagnement des personnes
- Mettre en œuvre une gestion locative adaptée
- Produire des logements en Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Notre Centre de formation propose également une série de formations «b.a.-ba» transverses à plusieurs métiers. Ce catalogue de formation permet également aux Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®) de respecter les obligations de formation continue introduites par le décret du 18 février 2016. Un parcours « mandataire » est ainsi signalé au sein de la thématique « Gestion locative adaptée ».

La certification QUALIOPi

La certification Qualiopi est la seule certification qui permet, depuis le 1er janvier 2022, aux organismes qui dispensent des actions de formations, de bilan de compétences, de V.A.E et ou d'apprentissages, d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés.

Cette certification a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations des organismes de formation et d'en uniformiser les conditions d'appréciation.

La Fapil est certifiée depuis juillet 2021, et propose des formations qui :

- entrent dans le champ d'application des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances au sens de l'article L.6313-1 du code du travail.
- permettent de mobiliser des financements publics et/ou mutualisés.



La certification a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

88 sessions de
formation
réalisées

720 stagiaires
formés

96 structures
différentes
formées

31 formateurs

Les nouveautés 2026

À l'écoute du terrain et des besoins du réseau, le centre de formation ajuste chaque année ses actions pour rester en phase avec les évolutions du secteur. Ses formations soutiennent l'arrivée de nouveaux collaborateurs et renforcent les savoir-faire des équipes expérimentées.

Les nouvelles formations en 2026 :

- Accompagnement social pour l'insertion par le logement : formation b.a-ba
- TRACFIN

Les formations à venir au 2nd semestre :

- Premier secours en santé mentale (PSSM)
- Le Contentieux
- La non discrimination dans le logement
- Communication écrite et orale : la sémantique orientée solutions

97% de satisfaction générale

92% de satisfaction quant aux réponses aux attentes des stagiaires

99% des stagiaires estiment avoir atteint leurs objectifs pédagogiques

94% de satisfaction quant à l'utilité professionnelle

99% de satisfaction quant à la qualité des interventions

99% de satisfaction quant à la qualité de l'organisation des formations

83% des organismes MOI estiment mettre en pratique les compétences acquises

Données issues des questionnaires de satisfaction des formations 2025

Vos contacts

- Gestion administrative et pédagogiques :
Farida AZZOUZ, 01 71 39 80 06
- Gestion financière :
Lydia LE MOAL, 01 48 05 05 75

Pour toute question, contactez-nous par e-mail à formations@fapil.fr

Guide d'inscription

Voici les étapes pour vous inscrire à une formation Fapil :

1. Rendez-vous sur le site web dédié : fapil.catalogueformpro.com
2. Parcourez les formations par catégorie (« thématique »)
3. Remplissez le formulaire d'inscription directement en ligne
4. Vous pouvez inscrire vos collaborateurs dans la case dédiée
5. Veillez à renseigner les informations demandées
6. Vous recevrez un accusé de réception confirmant votre inscription.

Après votre inscription

En amont de la formation :

- Validation de votre inscription
- Envoi du devis, de la convention et du programme avec les conditions de vente
- Convocation des stagiaires et questionnaire des attentes
- Connexion à l'espace apprenant (extranet Digiforma) | *Idéalement se munir de téléphone ou son ordinateur pour accéder à l'espace apprenant le jour de la formation*

En aval de la formation :

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation
- Réception du rapport d'émargement
- Supports pédagogiques
- Attestation et certificat de réalisation de la formation



Les tarifs des formations

Vous trouverez les tarifs de chaque formation sur les pages dédiées.

Les situations de handicap

Un-e de vos collaborateurs-trices est en situation de handicap ? Vous même êtes en situation de handicap ? Contactez la Fapil afin d'adapter la formation à vos éventuels besoins au 01 48 05 05 75

Notre philosophie de formation

Accompagner les projets de service

La formation est un levier stratégique essentiel pour orienter et soutenir les axes de développement de votre structure. Nous pouvons vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre de formations personnalisées, en adéquation avec vos enjeux internes. Exemple : Atelier d'analyse de la pratique dans la continuité de la formation sur le développement du pouvoir d'agir. Cet atelier a pour objectif de doter vos collaborateurs des outils nécessaires pour accroître leur autonomie et leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions.

Elaborer votre plan de développement des compétences

Vous identifiez des besoins en matière de montée en compétence au sein de votre équipe dans le cadre d'évolutions de carrière ou du projet de votre structure ? Contactez-nous pour construire ensemble votre plan de formation !

>> formations@fapil.fr

Qualification professionnelle

Vous avez l'opportunité de valoriser l'ensemble des compétences acquises au cours de vos expériences professionnelles, y compris celles développées lors des formations courtes dispensées par la Fapil. La validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue l'une des voies d'accès à la certification professionnelle, en complément de la formation professionnelle continue. Cette démarche vous permet de transformer votre expérience en un diplôme, un titre ou une certification reconnue, facilitant ainsi votre évolution professionnelle.



Comment je construis mon parcours ?



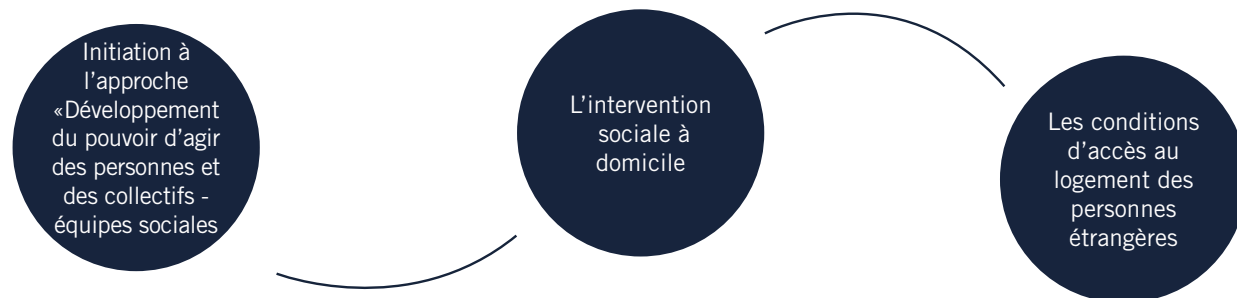
« Je suis un professionnel dans une AIVS® et je souhaite renouveler ma carte professionnelle »

>> Anticipez en construisant un parcours pour justifier de vos 42h de formation réparties sur trois ans. Idéalement, vous pouvez opter sur une formule à 14h par an



« Je suis travailleur.se social.e et je souhaite consolider mes compétences »

>> L'accompagnement social et l'intervention sociale à domicile nécessitent des besoins spécifiques : voici un parcours de formations dédiées





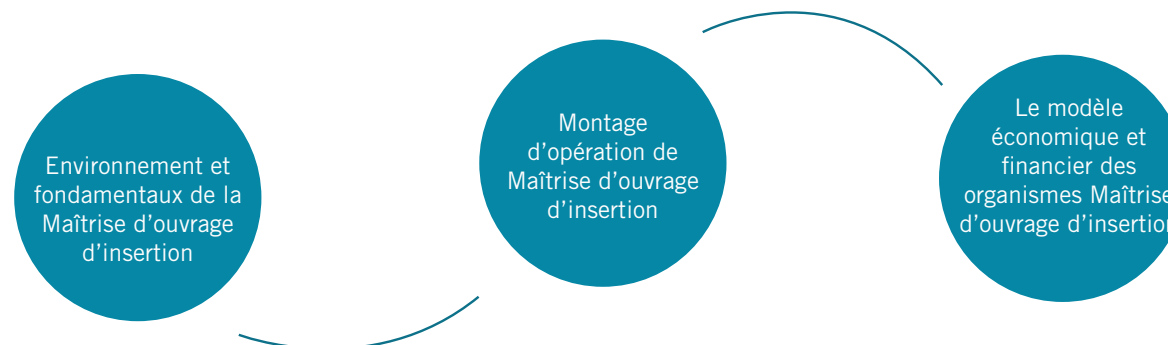
« Je viens d'intégrer une association en tant que Gestionnaire locatif »

>> Ce parcours peut vous aider à construire votre plan de développement de compétences juridiques et réglementaires



« Mon association se lance dans la production de logements en tant qu'organisme de Maîtrise d'ouvrage d'insertion »

>> Pour mieux appréhender les enjeux, voici un parcours de formations qui revient sur les fondamentaux nécessaires



Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents avec le soutien de nos chargés de missions, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- Accompagner (accueillir, orienter et informer les personnes..)
- produire des logements de qualité et abordables
- et assurer une gestion locative adaptée.

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) ; de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ; et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

